

LA PHOTOGRAPHIE DU SAINT-SUAIRE



Le comité de l'art sacré auprès de l'exposition de Turin vient de procéder à la distribution des photographies du Saint-Suaire, d'après le merveilleux cliché de M. l'avocat Secondo Pia. Toutes les copies portent la double signature de l'archevêque de Turin, Mgr Augustin Richelmy, et du président du comité, M. le comte Ronco-Manno.

L'empreinte de face y apparaît un peu plus courte que celle de dos, celle-là ne comprenant pas les pieds, tandis que celle-ci laisse voir les talons, parce que, évidemment, la partie du linceul où le corps du Sauveur fut déposé était plus longue que la partie dont il fut ensuite recouvert et qui a gardé notamment l'image de la figure et de la partie supérieure du corps. Rien n'est plus attrayant que cette figure vraiment divine, frappante de beauté et de douceur, de majesté et d'amour, jusque dans la mort, mais de la mort prête à être vaincu par le maître de la vie. Volontiers, on s'écrie en le voyant : *O Mors ubi est victoria tua ?* Les paupières sont abaissées, mais pas tellement fermées qu'elles ne laissent deviner dans le regard éteint cette puissance qui terrassa la horde des soldats au Gethsémani, et cette bonté à la fois qui toucha le cœur de Zachée, de la Madeleine, du bon larron et fit verser à Pierre des larmes intarissables. La bouche entr'ouverte paraît exhaler le dernier soupir avec le dernier cri résigné de Celui qui fut obéissant jusqu'à la mort de la Croix. On peut même, en observant bien, à travers la bouche entr'ouverte, apercevoir les dents serrées dans la suprême étreinte de l'agonie. La ligne parfaite du nez aquilin et la reproduction admirablement détaillée des longs cheveux et de la barbe achèvent de donner à la figure une singulière ressemblance avec l'image archétype de l'escalier saint, au Latran, ou avec l'autre empreinte miraculeuse du voile de la Véronique. Il y a cependant cette différence que, d'après la reproduction du Saint-Suaire, le front est plus bas que sur ces autres images ; mais cela tient à ce qu'il est recouvert plus qu'à demi par les cheveux qui, sans doute, dans l'acte de la déposition de la Croix et de l'ensevelissement ont été ramenés sur le front pour cacher, en partie au moins, les blessures tout ensanglantées de la couronne d'épines.

Ce que l'on voit encore de ces blessures à travers l'ombre des cheveux est d'un effet si pénétrant qu'on en est tout ému. On y suit